

Le Canard des Valericains

n° 101
Février 2015



Le Mot du Maire

Nous allons voir aboutir prochainement un projet attendu depuis plus de vingt ans : la base de Sports de Nature à l'emplacement des locaux vétustes que nous connaissons tous. Ce futur équipement structurant répond aux besoins de l'association de kayak qui attire aujourd'hui de nombreux adeptes sportifs attachés à Saint-Valery-sur-Somme et à son territoire ; Ses compétiteurs portent haut les couleurs de notre ville.

Demain, les nouvelles conditions d'accueil permettront d'attirer aussi un public scolaire et des personnes à mobilité réduite. Financièrement maîtrisée cette réalisation qui est subventionnée à près de 50% n'entraînera pas d'augmentation des impôts locaux, comme c'est le cas pour l'ensemble de nos investissements.

Ce projet a été établi en respectant les règles de fonctionnement de notre assemblée municipale notamment à l'occasion de la réunion du 17 juillet dernier. Je déplore que ce projet fasse l'objet de critiques infondées et de querelles inutiles. En me présentant aux dernières élections municipales, mon équipe et moi-même avons réaffirmé notre volonté d'être toujours plus attentif à notre qualité de vie dans notre commune, et de développer des projets d'aménagement qui positionnent Saint-Valery-sur-Somme parmi les communes phares de la côte Picarde. Ce projet pérennisera les emplois existants et pourra même en favoriser la création ; Ce qui devrait tous nous réjouir.

Stéphane Haussoulier
Maire de Saint-Valery-sur-Somme

Président de la Communauté de Communes de la baie de Somme Sud

Page 2

* Présentation du projet de la base de Sports de Nature

* Cyclotourisme

S
O
M
M
A
I
R
E

Page 3

* Focus sur le Chemin de Fer de la Baie de Somme et « La quadrature du rail »

* Tournage du téléfilm « Le vagabond de la Baie de Somme »

Page 4

* Votre agenda du 1er février au 15 mars 2015

Une nouvelle directrice à la crèche halte-garderie Les P'tits Mousse

Originaire de Valenciennes Marie-Dominique Demély (notre photo) vient de prendre la direction de la crèche halte-garderie Les P'tits Mousse. L'occasion de rappeler que la structure multi accueil qui possède un agrément de 30 places, fonctionne avec douze personnes : deux adjointes de direction dont une infirmière et une auxiliaire, deux auxiliaires de puériculture, cinq auxiliaires de crèche, une animatrice et un agent de service. Actuellement une cinquantaine de familles bénéficient de ce service de garde. Celui-ci géré par l'association des P'tits Mousse perçoit l'aide financière de la Caisse d'Allocations Familiales, du Conseil général, de la commune et la participation des familles concernées. Une convention pluriannuelle de partenariat et d'objectifs est cosignée entre l'association et la commune. Des créneaux horaires restent vacants pour l'accueil de nouveaux enfants âgés entre 2 mois et demi et 6 ans, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Renseignements au 03 22 60 42 93.



En bref

Centre des Finances Publiques :

Ouverture depuis le 1er janvier les lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16 h. Tél 03 22 60 82 50.

Connexions : le Conseil Régional de Picardie organise la première édition de « Connexions » du 16 au 18 avril à Amiens. A cette occasion il est recensé les initiatives et les pratiques culturelles et artistiques des jeunes de moins de 30 ans, qui conjuguent l'expression d'un talent ou d'un art et la pratique du numérique. Les personnes intéressées par une fenêtre de visibilité autour de leur activité sont invitées à se renseigner avant le 10 février via connexions@picardie.fr

Directeur de la publication: Stéphane Haussoulier

Contact: Mairie, 19 place Saint-Martin 80230 Saint-Valery-sur-Somme - Tel 03.22.60.82.16 - Fax: 03.22.26.84.96 - Courriel: mairie@saint-valery-sur-somme.fr

Tirage 2000 exemplaires— téléchargeable sur le site de la commune: www.saint-valery-sur-somme.fr

Base de Sports de Nature : début des travaux au printemps

Dans le Canard des Valericains diffusé le mois dernier nous avons présenté brièvement le projet d'une base de Sports de Nature qui sera construit à l'extrémité du quai Jeanne d'Arc. Il nous paraît aujourd'hui nécessaire de revenir sur sa présentation détaillée.

La volonté première de la municipalité est de répondre aux attentes du club de kayak de mer et de va'a de la baie des phoques qui occupe depuis dix ans des locaux provisoires. Cette association qui a le vent en poupe, compte actuellement une centaine de licenciés dont la moitié de Saint-Valery-sur-Somme et des environs. De plus elle accueille 3 500 visiteurs par an, ce qui représente globalement 7 000 embarquements.

La pratique du kayak reçoit un véritable engouement auprès de la population locale et touristique. C'est une vitrine phare de notre ville qui mérite des conditions d'accueil à la hauteur de ses engagements. Les kayakistes des années 90 en rêvaient déjà.

Suite à de nombreux échanges de travail avec les représentants du club la commune porte un projet qui correspond bien aux besoins des kayakistes. La construction de la base de sport est nécessaire pour remplacer les anciens locaux qui ne sont que des bungalows de chantier. On peut aisément imaginer une offre supplémentaire en matière d'activité sportive qui correspond aux besoins du club sportif et aux nouvelles normes en vigueur pour accueillir le public scolaire comme le public à mobilité réduite. Le futur équipement permettra ainsi d'assurer des formations sportives et professionnelles liées au monde du kayak d'un niveau régional, voire national. Ce projet contribue à l'économie locale et la renforce. Il valide au sein du club les deux emplois à temps plein, l'emploi saisonnier et des vacances en cas de forte affluence.

D'autre part l'ensemble du conseil municipal, à l'exception d'un de ses membres, lors de sa séance du 17 juillet 2014, a souhaité que cette future base puisse s'installer au lieu occupé jusqu'alors par le club de kayak et souhaité par l'association, au bout du quai Jeanne d'Arc. Des réunions mensuelles avec l'architecte, le représentant de l'association et la municipalité sont programmées pour l'avancement du projet dessiné par le cabinet « Evolu architecture ».

Les locaux actuels seront démolis et laisseront place à un bâti dont l'arrière n'empiétera pas sur l'aire de jeux pour enfants, à laquelle nous sommes très attachés. Rappelons que cet espace a été réaménagé par l'équipe actuelle qui s'est toujours montrée attentive au fait de proposer des jeux de qualité aux enfants.

La base de Sports de Nature disposera donc d'un grand hall d'accueil, de bureaux, de salles de réunion, de sanitaires, de douches, de vestiaires séparés pour les femmes et les hommes, d'un local séchoir pour le matériel des kayakistes. les embarcations seront stockées dans la partie sous-sol. « Saint-Valery gagnera encore en notoriété et nous serons les premiers ambassadeurs de notre commune au travers de notre sport » déclare le président de l'association de kayak.

Pour être complet la commune va accentuer la réglementation pour réduire la circulation sur ce quai qui a été rénové pour les promeneurs et les riverains.

Enfin, le projet est chiffré à un million d'euros HT, subventionné par la Région et le Département à hauteur de 480 000 euros.



Les constructions modulaires qui ne devaient être que provisoires accueillent depuis dix ans les sportifs.



Il y a urgence !

Cyclotourisme

Projet de rassemblement de personnes homme/femmes pratiquant ou désirant pratiquer le vélo en groupe (cyclotourisme) ou le vtt avec sorties découverte guidée (foret de Crécy-en-Ponthieu etc). Sorties encadrées par des personnes licenciées dans un club .

Renseignements auprès de Christian Delapilliere .

Tél. 06 86 37 81 17 mail : christian.delapilliere@sfr.fr

Focus sur le Chemin de Fer de la Baie de Somme

Le service culturel et des animations de la ville propose plusieurs projections du film « La quadrature du rail » les 28 février (16h30 et 20h30) et 1er mars (11h et 14h30) au Tribunal de commerce. Le documentaire retrace l'épopée du Chemin de Fer de la Baie de Somme et l'implication de ses pionniers. En juillet 1971, quelques passionnés qui se sont regroupés en association relancent l'exploitation d'une ligne de chemin de fer vouée à la disparition. Un pari complètement fou à l'époque, et qui va marquer le début d'une grande aventure technique et humaine. 40 ans plus tard, les artisans de ce petit miracle reviennent sur les étapes de cette reconversion réussie en réalisant avec Nicolas Lenclen (adhérent et réalisateur) « La quadrature du rail ». Ce film est illustré de nombreuses images inédites d'époque et agrémenté de témoignages.

Des Hommes et des Machines

Les 21, 22, 28 février et le 1er mars, partez à la découverte du patrimoine et des acteurs du Chemin de Fer de la Baie de Somme qui renouvellent cette année la visite inhabituelle de son atelier à « Saint-Valery Canal ». Accompagné d'un guide, vous découvrirez l'ensemble des métiers nécessaires pour restaurer et exploiter des locomotives à vapeur, diesels, autorails, voitures et wagons... Visite des ateliers de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30. Possibilité de profiter des navettes en autorail entre les gares de Saint-Valery Port, Ville et Canal. Des circulations hivernales exceptionnelles en trains historiques sont aussi mises en place entre St-Valery et Cayeux. Tarif de la visite : 3 € (gratuit pour les moins de 6 ans). Les trajets en autorail sont compris dans l'offre, accès possible uniquement sur présentation du billet « visite ». Pour les horaires de circulation de train, se renseigner en gare. Tél. 03 22 26 96 96. Site : www.cfbs.eu



L'entrée à la projection est gratuite (sur réservation à la mairie au 03 22 60 39 29 jusqu'au 25 février) . Elle donne droit à la gratuité de la visite de l'atelier « Saint-Valery Canal » et des navettes jusqu'au site lors de l'événement « Des Hommes et des Machines ».

Sous les projecteurs et les caméras

C'est dans un loft de la rue de l'Echaux et au Cap Hornu à Saint-Valery-sur-Somme que des séquences du téléfilm « Le vagabond de la Baie de Somme » ont été tournées le 20 janvier par les équipes de la société «Les Productions Franco American» . Le réalisateur, Claude Michel Rome, qui a librement adapté le roman éponyme de Léo Lapointe a posé ses caméras et ses projecteurs en baie de Somme pendant deux semaines, puis à Abbeville et Amiens. Sonia Rolland, Miss France 2000 originaire du Rwanda, fait partie de la distribution ainsi que Jérôme Robart, Jean-Michel Noirey. La livraison du téléfilm à France 3 est prévue à la mi-avril, sa date de diffusion n'est pas encore connue.



L'intrigue policière : « Le corps d'un homme est retrouvé en Baie de Somme. Tué d'une balle de fusil de chasse. Accident ? Homicide dissimulé ? Meurtre intentionnel ? La brigade de gendarmerie est en charge de l'affaire sous la direction d'un substitut dont le corps est meurtri. Comment ? suite à un accident qui a coûté la vie à sa soeur. Au fil de l'enquête un lien s'établit entre les deux drames. L'affaire policière rondement menée est pleine de rebondissements, conduisant à la conclusion d'une affaire d'Etat. L'homme assassiné en savait trop ; Il avait établi une étonnante demande de passeport à la préfecture avec pour adresse celle d'une banque luxembourgeoise. »

L'agenda du 1er février au 15 mars 2015

Date, horaire, lieu	Evènements
Samedi 7 février à 15h Tribunal de commerce	Concert du Quatuor de saxophones de l'école de musique intercommunale (sous la direction de Robert Gillard) dans le cadre de l'action musicale « Des notes pour la Liberté » en hommage aux attentats du 7 janvier. Entrée libre.
Lundi 9 février de 10h à 12h Salle du casino	Atelier de gymnastique adapté aux seniors, proposé par l'association Réseau gérontologique et animé par Chantal Laroche, professeure de sport de l'association Ciel Bleu. Inscription sur place. Renseignement au 06 69 16 89 61.
Mercredi 11 février à 20 h30 Centre d'accueil	Assemblée générale du Flux Valericain Renseignements au 03 22 26 90 62 ou 03 22 30 06 83
Jeudi 12 février 13h30 à 17h Salle Adrien Huguet	Réunion du club des aînés chaque mardi et jeudi. Jeux de société, travaux de couture, tricot... Renseignements au 03 22 26 92 56.
Samedi 14 février à 15h Salle du casino	Tour de chant trompette de Harry Ross offert aux aînés par le Centre communal d'action sociale. Rens. Au 03 22 60 82 16.
Samedi 14 février à 20h30 Tribunal de commerce	Café poético-musical « Bien amicalement » par la troupe Solilès
Dimanche 15 février à 16 h Tribunal de commerce	Café poético-musical « Bien amicalement » par la troupe Solilès
Jeudi 19 février à 17 h salle Adrien Huguet	Réunion de la commission des partenaires pour le Festival de théâtre. Renseignement au 03 22 60 64 34.
Vendredi 20 février à 18h Salle Adrien Huguet	Assemblée générale de l'association de jumelage Saint-Valery/Herstelle. Renseignement au 03 22 26 91 21.
21, 22 et 28 février 1er mars	Evènement « Des Hommes et des Machines » du Chemin de Fer de la Baie de Somme. Lire en page 3
Samedi 21 février à 14h30 Salle Adrien Huguet	Assemblée générale de la société d'histoire et d'archéologie de Saint-Valery, Ponthieu et Vimeu. Contact : 06 26 92 60 35.
Samedi 21 février à 17h30 Salle Adrien Huguet	Assemblée générale de l'association de sauvegarde de la chapelle Saint Valery dite des Marins. Renseignement au 03 22 60 83 58.
Lundi 23 de 10h à 12h Salle du casino	Atelier gymnastique adapté aux seniors, proposé par l'association du réseau gérontologique et animé par une professeure de sports de l'association Ciel bleu. Inscription sur place. Rens. 06 69 16 89 61
Samedi 28 février à 16h30 et 20h30 Tribunal de commerce	Projection du film « La quadrature du rail » réalisé par Nicolas Lenclen. Réservation au 03 22 60 39 29 avant le 25 février.
Dimanche 1er mars à 11h et 14h30 Tribunal de commerce	Projection du film « La quadrature du rail » réalisé par Nicolas Lenclen. Réservation au 03 22 60 39 29 avant le 25 février.
Samedi 14 mars à 20h30 Tribunal de commerce	Spectacle cabaret « Gilles et Julien » par la troupe Solilès.
Dimanche 15 mars à 16h Tribunal de commerce	Spectacle cabaret « Gilles et Julien » par la troupe Solilès.

Rendez-vous culturels

**« Bien amicalement »
Café poético-musical
par la Troupe Solilès
les 14 et 15 février
au Tribunal de commerce**

La troupe Solilès vous convie à célébrer l'amitié. Pacte singulier qui commence à l'enfance, moins fragile que l'amour, moins sujette à l'illusion et au malentendu, l'amitié est une émotion précieuse pour qui aime la vivre vraiment. Elle a inspiré de nombreux poètes et chanteurs. Autour d'un verre et de gourmandises venez découvrir les écrivains qui s'y sont penchés tels que Montaigne, La Boétie, Rousseau, La Fontaine, Steinbeck... Le rendez-vous sera ponctué des chansons de Bécaud, Brassens, Ferrat.

**« Gilles et Julien »
Cabaret
Les 14 et 15 mars
au Tribunal de commerce**

Jean Villard (Gilles) et Aman Maistre (Julien) se rencontrent au cours de théâtre de Jacques Copeau, puis participent à une compagnie théâtrale, avant de monter un duo d'interprètes de chanson qui se produit pour la première fois sur scène en 1932. Considérée à l'époque comme avant-gardiste, leur interprétation fait une large place aux techniques théâtrales enseignées par Jacques Copeau, à la fois dans la dramatisation et dans la mise en scène des chansons. Leur répertoire fait la part belle aux textes souvent imprégnés de préoccupations sociales, et de chansons traditionnelles, en particulier de chants marins. Georges Brassens, Léo Ferré, Francis Lemarque, Mouloudji, Les Frères Jacques, Jacques Brel, parmi d'autres, les considéraient comme le modèle de référence tant au point de vue humain que esthétique.

(Initialement prévu les 21 et 22 mars le rendez-vous cabaret est avancé aux 14 et 15 mars en raison des élections départementales.)